



Access to Information & Privacy Division

340 Laurier Avenue West  
Ottawa, Ontario  
K1A 0P9

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

A-2020-00375

Kevin Walby  
Centennial Hall  
515 Portage Avenue, 3rd floor  
Winnipeg, Manitoba R3B 2E9

Dear Kevin Walby:

I am writing in response to your *Access to Information Act* request, received on January 14, 2021, for the following information:

**“Timeframe (pre-pandemic planning):**

**5 January 2020 (WHO Disease Outbreak News) to 1 March 2020**

**Prisoner Releases**

**I am interested in receiving information on how many offenders were placed on temporary absences or parole (SRD, day parole or full parole) as it relates to the management or prevention of Covid-19. Specifically, I wish to know if offenders were released (parole, temporary absences) to prevent the spread of covid-19 or to avoid serious illness among immune compromised offenders. For example, how many offenders were released into the community because they had a compromised immune system that, if infected by covid-19, might lead to serious illness? How many offenders were released into the community to reduce the total population within a specific penitentiary or range within a penitentiary to prevent the spread of Covid-19? As it relates to this subject of interest, I require the following information;**

- 1. Statistics on how many offenders were released under the above-mentioned conditions. These statistics should be broken down by race and gender. Please note that I do not need to know the specific names/identities of the offenders released under the above noted conditions.**
- 2. Memorandums, briefing notes, information notes, and PowerPoint decks outlining the rationale for releasing these offenders to better manage covid-19 within the penitentiary. ”**

Please find enclosed the records you have requested. You will note that certain records or portions thereof have been withheld pursuant to subsection 19(1) of the *Access to Information Act*. I am enclosing, for your information, a copy of the subsection.

Please be advised that you are entitled to lodge a complaint to the Information Commissioner concerning the processing of your request within sixty days of the receipt of this notice. In the event you decide to avail yourself of this right, your notice of complaint should be addressed to: Information Commissioner of Canada, 30 Victoria Street, Gatineau, Québec K1A 1H3.

Should you have any questions, please do not hesitate to contact Sarmatha Sathianathan at 343-571-1281.

Sincerely,

for Stéphane Brisson  
Director

Encl.: 22 pages

- Les travailleurs du SCC portent des masques lorsqu'ils ne sont pas en mesure de pratiquer l'éloignement physique.
- Compte tenu des principes de prévention et de contrôle des infections, le SCC a fourni des directives au personnel concernant l'utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI) qui vise à assurer la meilleure protection possible et constitue une mesure de prévention pour les employés et les détenus.
- Le SCC a établi des lignes directrices destinées aux personnes travaillant dans nos unités opérationnelles auprès d'un délinquant qui présente des symptômes de la COVID-19 ou a reçu un diagnostic de la maladie. S'ils doivent fournir des soins et se trouver à moins de deux (2) mètres d'un détenu, les membres du personnel porteront des gants, un masque chirurgical/opératoire, un écran facial ou des lunettes protectrices et une blouse.
- Reconnaissant les problèmes liés à l'approvisionnement et à la demande d'EPI à l'échelle mondiale, le SCC déploie des efforts pour conserver l'EPI dont il dispose et le réutiliser lorsque cela est convenable.
- Nous surveillons de près l'inventaire actuel d'EPI utilisé à cette fin et continuons de commander de l'EPI afin de maintenir un approvisionnement adéquat pour le personnel et les détenus.

Formatted: Space Before: Auto, After: Auto

Formatted: Font: (Default) Arial, 11 pt

#### Cas de COVID-19 chez les détenus:

- L'information sur les tests de dépistage de la COVID-19 pour les détenus est disponible [ici](#).
- À l'heure actuelle, aucun cas confirmé de COVID-19 nous a été signalé pour les employés ou les détenus à l'Établissement XXX.
- Conformément au protocole sur l'isolement médical et la prévention des infections, les détenus déclarés positifs à la COVID-19 sont placés dans un endroit spécialement aménagé pour accueillir des détenus infectés. Les mesures d'isolement médical appliquées sont strictement dictées par les services de santé.

Formatted: Font: (Default) Arial, 11 pt

Formatted: Indent: Left: 1.27 cm, No bullets or numbering

Formatted: Font: (Default) Arial, 11 pt

#### Cas de COVID-19 chez le personnel :

- En date du DATE, nous pouvons confirmer que XX employés qui travaillent dans nos établissements ont été déclarés positifs à la COVID-19.
- Parmi ces employés, XX travaillent à l'Établissement de Port-Cartier, XX à l'Établissement Joliette et XX à l'Établissement de Beaver Creek. (voir le rapport quotidien)
- Si les employés sont soumis à un test de dépistage, ils le sont dans leur collectivité. Le SCC signale les cas confirmés de COVID-19 qui nous sont divulgués par les employés.
- Dès qu'un employé est informé d'une exposition possible au virus, qu'il présente des symptômes ou qu'il est symptomatique, nous prenons des précautions immédiates. Par

conséquent, toute personne avec laquelle nos employés peuvent avoir été en contact à la suite d'une exposition possible au virus en sera informée en privé.

- Nous avons des mesures préventives en place pour effectuer une vérification active des employés avant de permettre à quiconque d'entrer dans nos établissements, en plus d'assurer une sensibilisation continue à la prévention.
- Tout comme c'est le cas pour les autres ministères et organismes, les cas confirmés chez les employés feront partie du nombre de cas signalés par la Santé publique. Le SCC assure un suivi du nombre d'employés absents du travail à la suite d'un diagnostic de COVID-19.

#### **Services correctionnels communautaires**

- Nous donnons des directives au personnel travaillant dans la collectivité concernant les mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire au minimum le risque de transmission de la COVID-19.
- Le SCC collabore avec ses partenaires de la collectivité à l'établissement de plans d'urgence liés à la COVID-19, lesquels comprennent une réduction des visites, des pratiques de nettoyage accrues et une réduction de la capacité afin de veiller à ce que les résidents qui doivent s'isoler puissent le faire en toute sécurité, assurant ainsi la sécurité des autres résidents et du personnel.
- Nous ne pouvons confirmer le nombre de délinquants dans la collectivité qui ont subi un test de dépistage de la COVID-19 ou qui ont été déclarés positifs à la COVID-19 parce qu'ils reçoivent leurs soins de santé dans des établissements de santé publique locaux et que les tests sont administrés dans la collectivité. Ces cas font partie du nombre de cas locaux signalés pour le public.
- Les gouvernements provinciaux sont chargés de fournir des services de soins de santé aux délinquants dans la collectivité.

#### **PESP**

- Le Programme d'échange de seringues dans les prisons (PESP) se poursuit dans les établissements où il a été mis en œuvre.

#### **Utilisation de la base militaire à Kingston**

- Dans le cadre de nos interventions visant à gérer les risques que pose la COVID-19 pour la santé, nous continuons de collaborer étroitement avec KFL&A et l'Hôpital général de Kingston pour répondre aux besoins en santé des délinquants dans la région de Kingston.
- Nous avons entrepris des travaux importants pour accroître le degré de complexité médicale que nous pouvons gérer dans nos établissements afin de réduire toute incidence inutile sur l'hôpital communautaire. Nous consultons activement un médecin spécialisé en prévention et en contrôle des infections dans la région de Kingston afin de

veiller à ce que nos plans soient rigoureux et de réduire au minimum le risque, lorsque cela est possible.

**En attente – tests en cours :**

- Le SCC s'engage à assurer la sécurité du personnel, des délinquants et du public dans le cadre de ses opérations et dans toutes ses installations.
- Une XX détenu répondait aux critères du test COVID-19 tels que définis par l'Agence de la santé publique du Canada.
- Cette personne a subi un test et est présentement en isolement à l'établissement. Le personnel des soins de santé du SCC la surveille de près et lui prodigue des soins continus.
- XX autres délinquants, qui peuvent être entrés en contact avec le délinquant en question, ont également été isolés par mesure de précaution. Ces personnes ne présentent aucun symptôme et le personnel des soins de santé du SCC les surveille également de près.
- Le SCC demeure en contact étroit avec ses partenaires de la santé publique alors qu'il suit la situation de près.

**Si les résultats du test sont positifs :**

- XX détenus ont été déclarés positifs à la COVID-19 à l'Établissements de XX. Le (Les) délinquant(s) [La (Les) délinquante(s)] est (sont) en isolement à l'établissement et reçoit (reçoivent) des soins du personnel des soins de santé du SCC.
- Le détenu (La détenue) a été isolé(e) pour des raisons médicales du reste de la population carcérale générale et l'isolement cellulaire a été imposé à l'établissement par mesure de précaution.
- XX autres délinquants (délinquantes), qui peuvent être entrés(es) en contact avec la personne en question, ont également été isolés(es) par mesure de précaution. Ces personnes ne présentent aucun symptôme et le personnel des soins de santé du SCC les surveille de près.
- En plus des nombreuses mesures mises en œuvre dans tous nos établissements à l'échelle du pays, nous avons pris les mesures suivantes :
- Nous avons nettoyé l'unité opérationnelle et désinfecté toutes les surfaces à contact fréquent, en plus de continuer à suivre les protocoles de nettoyage renforcés existants;
- Nous avons temporairement mis en place le port du masque pour les travailleurs sur place;
- Nous continuons de procéder à une vérification active de toutes les personnes qui doivent entrer dans l'établissement;
- Nous avons renforcé les mesures de prévention, comme l'éloignement physique et les pratiques d'hygiène, et demandé à tous de surveiller leur état de santé.
- La santé et la sécurité de nos employés et des délinquants sont notre priorité absolue alors que nous traversons ensemble cette situation de santé publique. Nous disposons d'un cadre de mesures et d'interventions d'urgence qui nous permet d'établir des plans

Commented [RV(2)]: Comparer avec l'anglais

Formatted: Line spacing: Multiple 1.15 li, Bulleted + Level: 1 + Aligned at: 0.63 cm + Indent at: 1.27 cm

d'urgence, de prévoir les interventions médicales et de déterminer l'équipement et les protocoles requis en cas d'éclosion. Le SCC a des équipes de services de santé sur place dans ses établissements ainsi que des équipes médicales prêtes à traiter les cas de maladies respiratoires, comme la COVID 19.

- Nous nous concentrons sur les opérations critiques et avons modifié les routines dans l'ensemble de l'organisation afin de réduire les niveaux de dotation au sein des établissements.
- Conformément aux recommandations de la Santé publique formulées à l'intention de tous les Canadiens, le protocole du SCC prévoit l'isolement médical des détenus qui présentent des symptômes de la COVID-19 afin de prévenir la propagation de l'infection.
- Nous suivons attentivement et rigoureusement les directives des responsables de la santé publique, suivons de près la situation et effectuons des tests de dépistage, au besoin.
- Nous collaborons avec la Santé publique et procédons au retraçage des contacts que ce (cette) détenu(e) a eus afin de prendre d'autres mesures, au besoin. Nous suivons des protocoles stricts pour limiter la propagation du virus dans l'établissement.
- Des équipes de soins de santé sont en place dans nos établissements; du personnel infirmier et des médecins sont sur place pour surveiller et évaluer les détenus qui présentent des symptômes.
- ~~XX détenus ont été déclarés positifs à la COVID-19 à l'Établissement XX.~~
- ~~Les détenus sont en isolement pour des raisons médicales du reste de la population carcérale générale et l'isolement cellulaire a été imposé à l'établissement par mesure de précaution.~~
- ~~Il/ils ont été isolé immédiatement. Le personnel des soins de santé du SCC a rapidement suivi les protocoles de santé publique et a testé l'individu dans l'établissement.~~
- ~~XX autres délinquants, qui peuvent être entrés en contact avec le délinquant en question, ont également été isolés par mesure de précaution. Ces personnes ne présentent aucun symptôme et sont surveillées de près par le personnel des soins de santé du SCC.~~
- ~~Nous suivons attentivement et rigoureusement les directives des responsables de la santé publique et surveillons l'état de ces détenus, tout en suivant des protocoles stricts pour éviter une plus grande propagation.~~
- ~~On surveille tous les détenus pour détecter l'apparition de symptômes. Le SCC suit les directives de la Santé publique liées à la surveillance de l'état de santé des détenus et les soumet à un test de dépistage au besoin.~~
- ~~Nous avons des équipes de services de santé spécialisées dans nos établissements, avec du personnel infirmier et des médecins sur place pour surveiller et évaluer les détenus qui présentent des symptômes.~~
- ~~À ce jour, le SCC a pris de nombreuses mesures préventives dans toutes ses installations à l'échelle du pays.~~

**En cas de résultat négatif :**

- Le SCC s'engage à assurer la sécurité du personnel, des délinquants et du public dans toutes ses installations.
- XX personnes à l'Établissement XX ont répondu aux critères en matière de tests de dépistage de la COVID-19 établis par l'Agence de la santé publique du Canada. Ces personnes ont été soumises à un test de dépistage et ont obtenu un résultat négatif.

**En cas de résultat positif dans la collectivité :**

- Nous pouvons confirmer qu'un délinquant sous responsabilité fédérale, qui était sous surveillance dans la région de XX, a été déclaré positif à la COVID-19.
- XX employés ayant peut-être été en contact avec le délinquant sont en isolement à la maison par précaution.
- n
- Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons fournir de détails sur le dossier médical d'un délinquant.

**Page 6**  
**is not relevant**  
**est non pertinente**

**Page 7**  
**is not relevant**  
**est non pertinente**

**Page 8**  
**is not relevant**  
**est non pertinente**

**Pages 9 to / à 10  
are not relevant  
sont non pertinentes**

**Page 11**  
**is not relevant**  
**est non pertinente**

**Pages 12 to / à 13  
are not relevant  
sont non pertinentes**

SUMMARY	
DP	57
DP Other	70
EDR	32
FP	19
Medical Leave Priv.	7
DP to FP	6
Released SR	3
Parole by exce	2
Removal of condition	12
Underlying health issues or Immune compromised	14
Blank	1

EDR	10 - already released
	14 - EDR before end of April
	22 - in progress
DP case	April 7 had 4 cases with PBC
	7 granted DP since March 20
	1 released march 24
	1 granted
	9 PBC Hearing in April/May
	7 cases July/August
DP Other	1 case granted
	4 cases scheduled PBC next week
	18 at PBC for decision
	1 DP Other released on April 9
	7 cases AFD in QC
	12 cases being prepared for June - August PBC
FP	2 granted
	13 with PBC for decision
	4 in progress
Medical leave priv.	7 in progress
DP to FP	1 granted
	3 PBC hearing in the next 2 weeks
	2 with PBC for decision
Released on SR	3 in the next week and a half
Parole by exception	1 - granted release April 8
	1 - OIA is due May 8th, but trying to to advance the case to PBC
Removal of conditions	6 with PBC for decision
	3 AfD in OMS for QC
	4 in progress

**Pages 15 to / à 65  
are not relevant  
sont non pertinentes**

**Page 66**  
**is not relevant**  
**est non pertinente**

## Mosquito Judy (PRA)

**From:** Dawson Tanya (PRA)  
**Sent:** February 17, 2020 10:22 AM  
**To:** 523-Releases  
**Cc:** Gill Ian (PRA); Chaudhari Rabia (PRA)  
**Subject:** [REDACTED]  
**Attachments:** Release Certificate Template.docx; PBC Decision - [REDACTED].pdf

[REDACTED] will be released on her Statutory Release Date of [REDACTED]

[REDACTED] will be residing at the [REDACTED]

[REDACTED] will be supervised by the [REDACTED]

**Stores:** [REDACTED] is eligible for release issue clothing and bag.

**Lydia:** Please send out an e-mail requesting drivers.

**Lorie:** Please find attached the documentation for the release certificate.

**Central Records:** Files are to be sent to the [REDACTED]

**Programs/Work Supervisor's:** Please close out any active assignments and complete final Program Performance Reports. Also [REDACTED] final Inmate Pay Sheets need to be forwarded to finance by [REDACTED]

**A&D/Older Sisters:** Please have all [REDACTED] personal effects processed prior to [REDACTED] departure. [REDACTED] will require a CSC "Conditional Release" ID card (please have her sign it before laminating) and she will need 7 Offender Profiles printed to go out with the Release Certificates and provide them to Lorie.

**Correctional Managers:** Please add to roster. [REDACTED] will depart at [REDACTED] hours via [REDACTED] staff. Lydia will send out an e-mail requesting volunteers.

Please ensure that the release conditions and reporting instructions on the Release Certificate are thoroughly reviewed with [REDACTED] prior to her departure.

If there are any further questions regarding this release, please contact me.

Thank you for your cooperation in this matter.

### Tanya Dawson

Institutional Parole Officer | Agent de libération conditionnelle  
Okimaw Ohci Healing Lodge | Pavillon de Ressourcement Okimaw Ohci  
Telephone | Téléphone: (306) 662-4700 Ext. 751  
Box 1929, Maple Creek SK S0N 1N0  
Email: Tanya.Dawson@csc-scc.gc.ca  
Government of Canada | Gouvernement du Canada



Correctional Service  
Canada

Service correctionnel  
Canada

Canada

*Email confidentiality notice: This message is private and confidential. If you have received this message in error, please notify us and remove it from your system.*

**Pages 68 to / à 91  
are not relevant  
sont non pertinentes**

**Pages 92 to / à 95  
are not relevant  
sont non pertinentes**

**Pages 96 to / à 100  
are not relevant  
sont non pertinentes**